



Prej BÉZIERS

Quelle est la logique derrière ce refus ?!?

FO Justice revient sur les faits. Le 12 juin dernier, une extraction est prévue afin de se rendre sur le TGI de Castres pour présenter un détenu classé Escorte1. Sur l'ordre de mission dans la case consignes spécifiques, il est notifié que le prévenu est sous un délit relevant d'actes de rébellion et de violences envers un fonctionnaire de police.

L'équipage prévu initialement à 3 est révisé à 2 agents.

Les collègues demandent à leur hiérarchie de renforcer le dispositif sachant que le 3ème agent resterait sur base.

Les agents d'escorte se voient essayer un refus catégorique de la hiérarchie. Cette dernière préférant laisser sur base l'agent qui aurait pu renforcer l'escorte et évidemment renforcer la sécurité.

FO Justice regrette de tels agissements ou de tels ordres émanant des cadres qui n'ont pour seul but : Implanter l'incompréhension dans la tête des agents qui se sentent non compris, non soutenus.

Pour **FO Justice**, c'est une logique irrationnelle qui met à mal la sécurité des Agents !!!

L'UISP FO Justice de Toulouse demande expressément la révision des classements des sites judiciaires car, le Tribunal de Castres est classé "sécurisé" et bien au contraire, c'est un des sites les moins enclin avec la sécurité.

Il y a URGENCE. CA NE REFLÈTE PAS LA RÉALITÉ !!!

L'UISP FO Justice de Toulouse le 16.06.2023

